

St Vincent de Reins



# LE MOT DU MAIRE

Pour Saint-Vincent-de-Reins, 1996 a été marquée par l'amélioration de l'environnement et par une politique de logement au village.

La traversée du centre a été réalisée ainsi que le boulevard. Je pense que la qualité de ce travail satisfait presque tous.

Aux Filatures, la maison prévue à la démolition depuis de longues années a été effectuée.

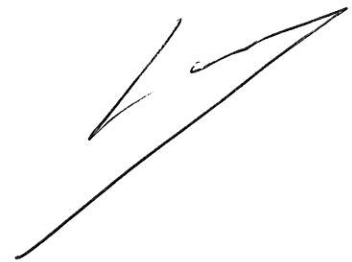
A la Casse Froide l'ancien "bistrot" a été démoli.

Au Pont de la Côte l'ancienne usine de confection a été agrandie pour abriter "l'éponge" de DEVEAUX S.A., et on a donc un ensemble fonctionnel et esthétique.

Cette année fut aussi pour beaucoup d'entre nous une année difficile sur le plan de l'emploi. Nous mettons tout en oeuvre pour vous aider - implantation de GARDET Horticulteur avec création d'emplois à mi-temps sur la Commune, de l'ordre d'une vingtaine - déménagement de PERRAS pour là aussi améliorer la productivité et la propreté de la vallée.

Que Saint-Vincent-de-Reins se développe et que votre vie journalière s'améliore tous les jours tel est le souhait de l'ensemble de l'équipe municipale.

Votre Maire  
Lucien DEVEAUX.



Nous remercions la maison de la Presse de COURS LA VILLE pour les photos de couverture. Ces photos de la Commune sont en vente à COURS.

Parution : Novembre 1996  
N° 13

# BUDGET

Le Budget communal : Qu'est-ce que c'est ?

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la Commune. Il doit être présenté en équilibre réel.

Le Budget primitif constitue une structure générale pour la gestion économique de la Commune et se présente toujours en deux sections :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

La section de fonctionnement permet la continuité de la vie de la commune, elle s'appuie sur les données réelles de l'année précédente en évaluant les besoins et dépenses et en prévoyant les recettes.

La section d'investissement regroupe les priorités choisies par l'assemblée.

Ce budget doit être voté avant la fin du premier trimestre civil.

Le Budget supplémentaire, voté en septembre ou octobre vient en complément du budget primitif et permet d'ajuster avec exactitude les dépenses et les recettes. Il rééquilibre en cours d'année les prévisions budgétaires et permet la transition jusqu'au budget primitif de l'année suivante. Il reprend également les restes à réaliser de la section d'investissement selon l'état dressé en fin de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des 4 taxes d'imposition dont la commune perçoit le versement.

Les bases d'imposition nous sont communiquées par les services fiscaux, le Conseil Municipal intervient uniquement sur le taux communal.

## TAUX et PRODUITS DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Année 1996

(	:	Bases notifiées	:	Taux	:	Produit	)
(-----	:	-----	:	-----	:	-----	)
(	:	1 960 000	:	3.61 %	:	70 756	)
(	:	2 848 000	:	10.38 %	:	295 622	)
(	:	211 000	:	22,74 %	:	47 981	)
(	:	18 539 330	:	5.30 %	:	982 584	)
(	:	-----	:	-----	:	-----	)
(	:	<b>23 558 330</b>	:	:	:	<b>1 396 943</b>	)
(	:	-----	:	-----	:	-----	)

	BUDGET PRIMITIF	BUDGET SUPPLEMENTAIRE
<b>DEPENSES</b>		
Denrées et fournitures	194 677,00	15 000,00
Frais de personnel	460 500,00	-
Impôts et taxes	15 500,00	-
Travaux et services extérieurs	569 000,00	5 000,00
Participations et contingents	207 940,00	90 000,00
Allocations - subventions	69 000,00	2 100,00
Frais de gestion générale	147 200,00	500,00
Frais financiers	132 496,00	-
Dotations comptes d'amortissement	50 400,00	-
Prélèvement pour investissement	519 214,00	105 774,00
	<b>2 365 927,00</b>	<b>218 374,00</b>

**RECETTES**

Produits d'exploitation	-	900,00
Produits domaniaux	87 000,00	7 000,00
Produits financiers	50,00	-
Recouvrements - subventions	143 435,00	17 417,00
Dotations versées par l'Etat	581 458,00	1 393,00
Impôts indirects	27 100,00	6 765,00
Contributions directes	1 526 884,00	-
Produits exceptionnels	-	55,00
Produits antérieurs	-	184 844,00
	<b>2 365 927,00</b>	<b>218 374,00</b>

**DEPENSES**

Participations travaux équipement	1 507,00	198 124,00
Remboursement d'emprunts	431 931,00	
Acquisition de biens	98 000,00	1 035 676,00
Travaux de bâtiment et génie civil	334 000,00	918 460,00
	<b>865 438,00</b>	<b>2 152 260,00</b>

**RECETTES**

Excédent d'investissement reporté	-	351 927,00
Subventions d'équipement	-	87 050,00
Prélèvement sur fonctionnement	519 214,00	105 774,00
Amortissement	50 400,00	-
Participation travaux équipement	97 611,00	-
Produit des emprunts	-	1 520 000,00
Aliénation de biens	-	87 509,00
Recouvrement de créances	198 213,00	-
	<b>865 438,00</b>	<b>2 152 260,00</b>

F  
O  
N  
C  
T  
I  
O  
N  
N  
E  
M  
E  
N  
T

I  
N  
V  
E  
S  
T  
I  
S  
S  
E  
M  
E  
N  
T

# BUDGET

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Nouveaux programmes d'investissement inscrits au Budget communal :

- Matériel Incendie : 13.000 Francs

Matériel de secourisme - 2 bips de transmission - 2 bouteilles A.R.I.

- Vêtements : 27.000 Francs

Ces acquisitions seront financées par une subvention du Service Départemental d'Incendie et de Secours et par une subvention de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de 17.000 Francs

- Boulevard du Nord - Parking : 54.000 Francs

Aménagements divers et dissimulation réseau télécom

- Informatique : 69.000 Francs

Matériel et logiciels

- Terrain basket boules : 18.000 Francs

Construction d'un branchement et remplacement des coffrets Terrain de basket et jeux de boules

- Aménagement places de l'église : 185.000 Francs Côté Est et Côté Ouest

Inscription au Budget Communal de 185.000 Francs et versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes de 95.000 Francs.

Le Conseil Général du Rhône a attribué à la Commune une subvention de 23.750 Francs pour ces travaux au titre de la répartition du produit des amendes de police.

- Court de tennis : 15.400 Francs

Réfection du court

- Bâtiment Le Bourg : 20.000 Francs

Acquisition bâtiment FAVRICHON

- Bâtiment le bourg : 291.500 Francs

Aménagement d'un logement Bâtiment FAVRICHON

Pour ces travaux un emprunt de 250.000 Francs sera réalisé

- Chaudière Bâtiment Le Caveau : 15.000 Francs

Remplacement de la chaudière logement BISSUEL

- Bâtiment Casse Froide : 2.000 Francs

Frais de géomètre pour vente terrain aux riverains intéressés

- Acquisition bâtiment ROUSSEING : 235.000 Francs + frais de notaire

Pour cette acquisition un emprunt de 235.000 Francs sera réalisé

- Acquisition bâtiments SAINT PAUL : 625.000 Francs

Villa + maison sur rue centrale

Pour cette acquisition un emprunt de 625.000 Francs sera réalisé

- Acquisition d'un podium : 19.000 Francs

Le Comité des Fêtes versera une subvention de 15.000 Francs à la Commune

- Bâtiment place église : 250.000 Francs

Aménagement intérieur + création d'une ouverture

Pour ces travaux un emprunt de 110.000 Francs sera réalisé

# ETAT CIVIL

## ANNÉE 1995

### Naissances

26 juillet	ABDELMOUMENE Sid-Ahmed
14 octobre	IANNONE Elvina
04 décembre	LEITA Camille
21 juin	SALOT Anthony
27 juillet	PIERREFEU Paul
26 janvier	VALLET Laura

### Mariages

22 juillet	PERRAS Lionel et DURY Véronique
------------	---------------------------------

### Décès

04 juin	APPERCET Carmen
15 septembre	AULAS Delphine Veuve PATUREL
24 décembre	BODET Lionel
24 juin	BOUCHEDOR Nicole Epouse SEITY
25 juin	COLAS Antoine
16 juin	DEVEAUX Marguerite Veuve LONGERE
13 mai	GUEHENEUC Patrick
16 septembre	LAFFAY André
06 janvier	SANLAVILLE Victor
24 juin	SEITY Emilien
18 décembre	VALLETY Anna Epouse SAINT PAUL

## ANNÉE 1996

### Naissances

23 janvier	NELY Morgane
27 avril	BOUDOT Alexis
07 mai	AURAY Justin
21 mai	CHARMETTE Quentin
03 juin	MURAD Noémie
03 juin	MURAD Morgane

### Mariages

02 mars	CROZIER Didier et CHABERT Nathalie
22 juin	BURNICHON Gérard et ROBIN Marie-Christine
06 juillet	GRANDJEAN Didier et GONNET Véronique
13 juillet	ARGOUD Dominique et MARCHAND Marie-Hélène
20 juillet	COTTIER Eric et DEVIENNE Valérie
27 juillet	LOCQUET Dominique et DUDU Catherine
31 août	DURY Gervais et BODET Catherine

### Décès

23 janvier	FAVRE Germaine Veuve MARCHAND
18 mai	NONY Marius
10 juin	BENCSAK Gustave
06 juillet	SAINT PAUL André
17 août	CHERPIN Marie Ursule Epouse CORGIE

# LA CHAUMIÈRE

Notre association soufflera ses dix bougies de fonctionnement en 1997, dont neuf ans passés à SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Installée au "Mât - Primevères", elle accueille toujours cinq personnes handicapées aidées dans leur vie de tous les jours de cinq accompagnateurs.

Dès le lever, chacun prend part aux tâches quotidiennes :

- Thierry monte les poubelles et va chercher le pain,
- Laurent aide aux corvées de repassage,
- Philippe passe l'aspirateur,
- Jean-Noël met la table et passe la serpillière,
- Jacques prépare le repas.

L'après-midi est réservé aux activités manuelles, sportives et culturelles suivant les goûts de chacun : bois - couture - pâte à sel - photo - peintures - piscine - musculation - tricycle - jardin...

Le partage de tous ces moments est le support d'échanges et de relations amicales entre personnes handicapées et valides.

En cours d'année, différentes fêtes et manifestations permettent de se retrouver et de se faire connaître dont :

- l'assemblée générale en octobre,
- le loto en novembre ; cette année le 17 novembre,
- la fête de Noël,
- le théâtre en mars,
- .....

Réservez vos dates.



# CLUB NOTRE TEMPS

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, sept membres du club nous ont quittés, Delphine PATUREL, Fernand ROUSSEING, Anna SAINT PAUL, Germaine MARCHAND, Marius NONY, André SAINT PAUL, Marie Ursule CORGIE ; des personnes sympathiques que nous regrettons beaucoup.

Le 27 juin dernier nous étions 35 à prendre le départ pour une journée Auvergnate. Petit déjeuner à SAINT JUST EN CHEVALET ensuite visite de BESSE EN CHANDESSE le lac Pavin dans le cratère d'un volcan, déjeuner succulent au son de la vielle au bord du lac Chambon, l'après-midi passage vers le château de MUROL, arrêt à SAINT NECTAIRE cave à fromages, fontaines pétifiantes. Retour par CLERMONT-FERRAND et nous terminions la journée dans la bonne humeur au local du club où nous attendait un casse croûte abondant et varié.

Ce printemps nous avons fêté huit conscrits :

80 ans : Renée COMBY - Marie Françoise COUTURIER - Anna FOUGERARD,

70 ans : Fernande CHEMIER - Simone PHILIPPE - Marie-Thérèse PERRIN,

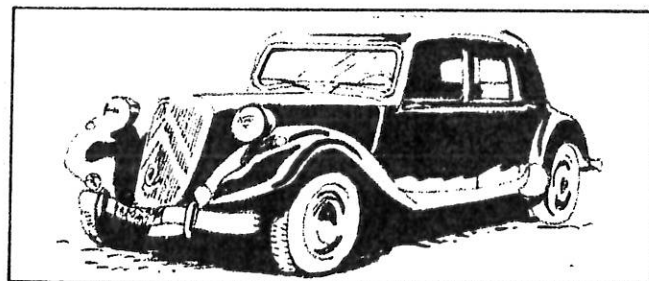
60 ans : Odette COCHEY - Claudette DESSEIGNE.

A l'automne 1995 nous étions une quarantaine réunis à "La Voisinée" pour un repas amical et bien servi.

Le 31 août et le 1<sup>er</sup> Septembre nous avons eu notre vente annuelle.

Jeudi 12 septembre de nombreux adhérents étaient présents afin de fêter les noces d'or de Monsieur et Madame Louis VOUILLON et de Monsieur et Madame Jacques PHILIPPE. Après quelques chants les jubilaires nous offrirent gâteaux et brioches bien arrosées comme il se doit. Nous leur souhaitons encore de longues années parmi nous.

Pour terminer nous ne pouvons pas moins faire que de vous inviter à nous rejoindre pour que vive le Club de SAINT-VINCENT.



# LES JEUNES DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

Cette année a été riche en changement et en investissements (rénovation de la salle, achat d'une table de ping-pong, d'une chaîne HI-FI et de matériel de sono).

Il y a eu également l'instauration d'un nouveau bureau qui fait de son mieux pour être à l'écoute des adhérents qui sont de plus en plus nombreux.

De ce fait, l'association propose cette année des cartes vacances pour les non-résidents (demi-tarif).

Pour l'année à venir, nous souhaitons continuer sur cette lancée avec de nouveaux projets ; tels que l'achat d'un baby-foot, d'un magnétoscope..., ainsi que l'organisation de différentes manifestations.

Nous comptons sur la participation de nombreux adhérents pour assurer l'avenir de l'association.

Président	: Cyril	FOUGERARD,
Trésorier	: Richard	FOUGERARD,
Secrétaire	: Stéphanie	JACQUET.



# QUE DEVIENT L'ÉCOLE CHAMPAGNAT ?

Nous entamons avec cette rentrée "l'an II après les Frères". Depuis le mois de juillet 95, l'école a essayé jour après jour de progresser, en étant fidèle aux richesses de sa longue histoire et en corrigeant peu à peu ses faiblesses. Il y a eu bien sûr quelques tâtonnements, quelques incompréhensions, quelques maladresses de part et d'autre, mais après une première année de rodage, le nouvel équipage de l'école va pouvoir prendre sa vitesse de croisière.

L'école Champagnat n'est pas une école "va comme je te pousse". Elle n'est pas non plus un simple distributeur de leçons et de notes. Elle a une ligne directrice, qui est proposée à tous, et dans laquelle chacun peut se reconnaître à des degrés divers, quels que soient son âge, sa profession ou encore ses convictions personnelles. Le cas particulier de St Vincent, qui n'a qu'une école, oblige à une certaine souplesse sur cette ligne de conduite, mais ne conduit pas à y renoncer : ce serait une perte considérable pour tous.

Malheureusement, cette ligne directrice est rarement explicitée. Je profite donc de ce bulletin municipal pour en dire quelques mots. Pour moi, elle tient en deux expressions qui disent comment nous voulons avancer : "*ensemble*", et "*vers demain*".

## *Ensemble*

Nous voulons avancer "*ensemble*". A notre époque, la collaboration de tous pour l'éducation des enfants est devenue une priorité. L'école ne peut plus être un guichet où l'on vient consommer du "prêt à réciter". Elle exige que tous, enseignants, parents, enfants, gestionnaires, anciens, pouvoirs publics, **oeuvrent dans le même sens**, en portant chacun sa part de responsabilité.

Pour permettre cette participation, nous avons mis en place en décembre 95 un Conseil d'Etablissement. Comme dans la plupart des écoles catholiques aujourd'hui, ce Conseil se réunit trois fois par an, avec des représentants de toutes les personnes concernées par l'école, pour réfléchir aux projets communs. A chaque fois, toutes les familles de l'école sont consultées pour donner leur avis sur les sujets abordés. Le fonctionnement de ce Conseil s'améliorera encore cette année, à mesure que nous apprendrons à travailler "*ensemble*".

"Ensemble", cela veut dire également que **l'équipe des enseignants doit montrer l'exemple**. Au cours de cette année, ils ont consacré beaucoup de temps, en plus de leur travail en classe, pour porter ensemble la vie quotidienne de l'école et renforcer leur **collaboration**. L'ambiance de toute l'école en bénéficie, et je crois qu'on a vraiment le sentiment d'un ensemble cohérent et serein.

"Ensemble", cela veut dire aussi que **l'on n'oublie pas l'extérieur**. Une rencontre entre les enfants et **les anciens du village**, a été organisée le 28 mars dernier. Nous avons noué un premier contact, et les liens se poursuivront cette année. D'autre part, des rencontres de sport ont été organisées trois fois dans l'année entre **des jeunes de collège** et les CM. Ces jeunes "anciens" sont également venus aider lors de l'arbre de Noël en décembre.

"Ensemble", cela veut dire enfin que ce qui concerne la **catéchèse** n'est pas un service "clé en main". Pour la préparation de la Première Communion et de la Profession de foi, nous avons invité les parents concernés à réfléchir avec nous, à nous aider à encadrer les enfants, et ils ont largement répondu "présent".

## Vers demain

Nous voulons avancer "ensemble", mais "vers demain". Notre souci prioritaire est double : donner aux enfants une **formation de base solide**, efficace et durable, et avoir une **véritable ouverture** sur un monde qui bouge.

Une formation de base solide, efficace et durable, cela veut dire que l'école se recentre sur ce qui est vraiment son **métier : apprendre à lire, à écrire et à compter**. C'est la priorité absolue, pour que le niveau des connaissances soit à la hauteur, et que les connaissances ne soient pas des récitations de perroquets mais de véritables "outils" pour comprendre et réfléchir par soi-même. Pour cela, les enseignants ont travaillé toute l'année, avec l'aide d'un formateur, à harmoniser leurs méthodes de travail. C'est une oeuvre de longue haleine, qui n'est pas encore visible à l'oeil nu, mais dont les enfants profitent déjà dans les classes. Les **résultats** obtenus, notamment avec des élèves en difficulté scolaire, nous encouragent à continuer.

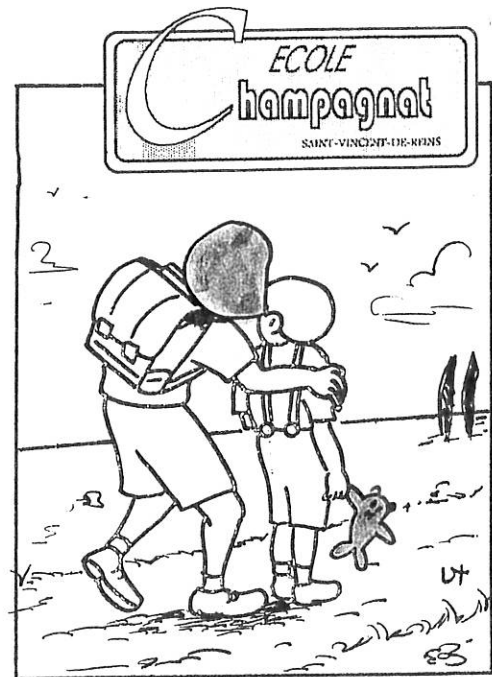
Et puis, le monde bouge. On ne peut plus préparer les jeunes aujourd'hui comme il y a trente ou quarante ans : on risquerait de les préparer à "hier" et non pas à "demain". Il est devenu plus que nécessaire que les enfants soient **habitués tôt à s'adapter**, à chercher par eux-mêmes, à s'ouvrir au monde, bref, qu'ils acquièrent une véritable **autonomie**. Et cela est possible dès l'école élémentaire, si ensemble nous acceptons de découvrir les nouvelles façons de faire.

Ces nouvelles façons de faire la classe, les enseignants les exposent lors des réunions de classe et des entretiens avec les parents. C'est une part importante de leur travail.

Pour favoriser **l'ouverture au monde**, plusieurs projets "découverte" ont été réalisés. Les quatre classes ont vu un **spectacle** que des comédiens professionnels ont présenté à l'école : marionnettes pour les plus jeunes et poésie pour les plus grands. Nous avons également organisé des **voyages scolaires** plus nettement axés sur la "découverte" : les plus petits sont partis jusqu'à Roanne découvrir les moyens de transport : car, bus, train, bateau, avion. Les CE ont fait la même chose mais en poussant jusqu'à Lyon, où ils ont pu, en plus, prendre le métro automatique. Les CM ont utilisé ce voyage pour aller découvrir leurs **correspondants** : une classe de CM2 de la banlieue ouest de Lyon, avec qui ils se sont écrit toute l'année. Pour la première fois, les plus grands ont pu découvrir **la voile** au Lac des Sapins début septembre.

**Que devient l'école Champagnat, à l'orée de cette nouvelle année ? Elle ne devient pas autre chose que ce qu'elle est : une école catholique rurale sans complexe, mais foncièrement ouverte à tous, chargée de contribuer à faire de ces petits des citoyens responsables, éclairés s'ils le veulent par la lumière de la foi. Elle a de bons atouts pour y parvenir, si elle le veut, peu à peu.**

**"Ensemble, vers demain", telle pourrait être un jour sa devise. C'est ainsi qu'elle pourra remplir pleinement sa mission, mission confiée au Directeur et aux enseignants par les autorités du diocèse, mais partagée de près ou de loin par chacun, petit ou grand.**



Vincent DARONNAT,  
Directeur



# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle fonctionne depuis de 09 décembre 1989.

A ce jour nous comptons 322 inscrits.

Nous vous rappelons quelques points du règlement :

- La bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription est gratuite ; il convient toutefois de justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité ou du livret de famille.
- Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 cassettes ou CD, pour une durée de 15 jours.
- La consultation des usuels et ouvrages de référence est gratuite et se fait sur place.
- Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.
- Les enfants de moins de 11 ans pourront s'inscrire s'ils sont accompagnés de leurs parents ou s'ils sont munis d'une autorisation parentale.

Nous remercions l'équipe de bénévoles qui assure les permanences : Mesdames Michèle NONY, Jacqueline LONGERE, Chantal CHASSIN, Jeanine BISSUEL et Mesdemoiselles Séverine CHAVANON et Colette MICHEL. Bénévoles encadrées par Mireille NUNO.

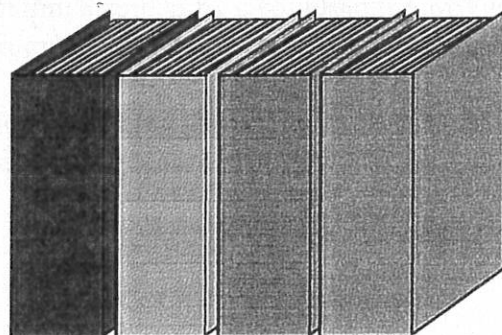
Notre budget de 10.000 Francs annuel nous permet d'acquérir les derniers livres parus.

Grâce à notre relation avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, nous pouvons également vous procurer des livres que nous n'avons pas ou des livres dont vous auriez besoin soit pour faire un exposé soit pour vous documenter. N'hésitez pas à nous questionner.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public :

Mercredi de 16 heures à 18 heures,

Samedi et Dimanche de 10 heures à 12 heures.



# FÊTE DES CLASSES

" 6 "

Toutes les fêtes des classes sont réussies à SAINT-VINCENT, la nôtre ne l'a pas été moins que les précédentes.

Le Jeudi 16 mai (jour de l'ascension) les conscrites et conscrits des classes en "6" mettaient de l'animation dans le village.

La journée commença par la traditionnelle distribution des chapeaux et cocardes à la salle polyvalente, ainsi que la signature du livre d'or, afin de laisser une trace indélébile de cette journée.

Puis, chacun se disposa pour les différentes photos, tout d'abord chaque décade, des plus petits, les bébés de l'année, jusqu'au plus ancien, notre Président d'honneur, Monsieur Paul CHALON 90 ans, et enfin tous réunis pour la photo du groupe.

Ensuite, sous un soleil radieux, emmenés par la clique de Saint Vincent de Reins et Saint Bonnet le Troncy, tous se rendaient au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe. Puis, ce fut le moment le plus sérieux de la journée, celui de la messe en l'honneur des conscrits disparus, célébrée par le Père BODET.

En fin de matinée tous les conscrits se retrouvèrent devant l'église afin d'organiser le défilé accompagné des deux musiques ainsi que des traditionnels chars des 18 - 19 - 20 ans ; le public venu nombreux acclamait leurs parents et amis des classes en "6" avant de se retrouver devant le verre de l'amitié offert par la municipalité. Vers 13 heures 30 chacun fut invité à se rendre au copieux repas servit par Monsieur FOUGERARD. L'ambiance était chaleureuse et amicale, la journée passa très vite.

Le soir, après avoir fait brûler madelon, balai et biberon, et ce malgré la pluie qui ne put s'absenter pour la journée complète, tout le monde se retrouvait à la salle polyvalente où la journée se termina très tard par des danses pour tous.

Nous terminerons par un grand merci aux organisateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont permis que cette journée soit une parfaite réussite, et à tous rendez-vous dans 10 ans et même avant dans 5 ans pour la demi-décade.

Membres du bureau :

Président d'honneur	:	Paul	CHALON
Président Actif	:	Yves	DEREPIERRE
Vice-président	:	Michel	CHAMPALLE
Trésorier	:	Denis	SALINAS
Secrétaire	:	Agnès	POLLOCE

# CONSCRITS

## CLASSES EN " 6"

### 90 ANS

CHALON Paul

### 80 ANS

COMBY Renée

FOUGERARD Anna

### 70 ANS

CHEMIER Fernande

PERRIN Marie-Thérèse

PHILIPPE Simone

### 60 ANS

BILLET Claude

BILLET Marinette

COCHEY Odette

DESSEIGNE Claudette

DUDU Jean

DULAC Michel

LACHAIZE Anne-Marie

MAGNIN Monique

MARCHAND Marie-Claude

NONY André

VIVIER Armand

### 50 ANS

CHABERT Andrée

CLAVERO Michel

CORNELOUP Pierre

COUTURIER Andrée

DERESSE Joannès

DUBUIS Chantal

DUDU Julien

FOUGERARD Michel

JAMPY Marie-Thérèse

PERRAS Annie

FORAY Louis

### 40 ANS

ATTOU Okacha

CHAMPALLE Michel

DEREPIERRE Yves

DUFOUR Jeanine

VADEBOIN Bernard

VADEBOIN Louis

### 30 ANS

BERRODIER Christophe

DEVIENNE Valérie

DURY Jean-Michel

GOUJAT Christian

MARCHAND Jean-Yves

POLLOCE Agnès

RONCETTO Véronique

ROSETTA Thierry

SAINTE PAUL Ludovic

SALINAS Denis

VADEBOIN Valérie

VERCHERE Sylvie

### 20 ANS

CABOUX Richard

DENIS Patrice

DUMOULIN Sandrine

FOUGERARD Cyril

FOUGERARD Séverine

GAUGAIN Carène

JACQUET Stéphanie

PERRIN Stéphane

POYET Nathalie

### 10 ANS

ATTOU Nessrine

BILLET Elodie

CHAMPALLE Carène

DEREPIERRE Bastien

DURNERIN Angélique

GLATTARD Aurélien

MURAD Amélie

MURAD Brigitte

NUNO Vincent

PASSOT Alexandre

PHILIPPE Nicolas

PLASSE Morgane

SALOT Sabrina

VADEBOIN Kévin

### NOUVEAUX NÉS

BOUDOT Alexis

NELLY Morgane

GONACHON Anaïs





# Sapeurs Pompiers

## CHERS SAINT VINCENTAIS

1996 marque l'année du renouveau.

Après une année 1995 difficile pour l'effectif et la cohésion du groupe avec le départ, pour cause d'emploi du temps, de notre cher ami Eric MOISSONNIER, et la disparition d'un des principaux piliers de la compagnie, pour des raisons professionnelles avec vingt années de services pour la Commune, le caporal chef Christian DEREPIERRE.

Au bord du gouffre humain, avec des rumeurs de délocalisation de certains membres, nous avons su garder confiance et l'opportunité est arrivée : l'engagement de Fabienne VALLET, déjà candidate, de Patrick HUGUES, de Stéphane DEPIERRE et de Eric FOUGERARD (domicilié à 20 mètres du local).

Ceci, avec de surcroît des réussites aux examens :

Lionel PERRAS : BNPS

Yves DEPIERRE : Caporal

Frédéric VALLET et Gaétan FOUGERARD : CFAPSE (Ranimation)

Fabienne VALLET Et Patrick HUGUES déjà titulaires du BNPS.

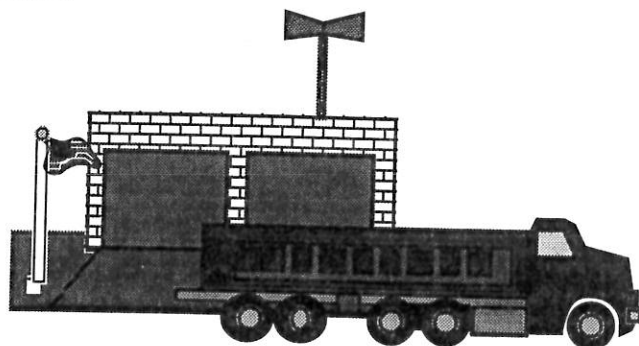
Des candidatures sous officiers, pour l'encadrement des jeunes sapeurs, viennent cette année : Guy POYET, Patrick DESSEIGNE et l'an prochain Yves DEPIERRE alors que notre sergent Patrice FORAY enfin de retour sur SAINT VINCENT sera candidat pour l'examen d'adjudant.

Malgré nos quelques vingt interventions par an, et tant mieux, nous avons une équipe jeune et motivée avec, bien entendu, le soutien moral et matériel de notre Maire et de la Municipalité.

Le Capitaine NONY peut reposer en paix, j'essaierai d'oeuvrer comme lui pour préserver la marche de la Compagnie et la sécurité des Saint Vincentais.

Ce que je souhaite, c'est d'oeuvrer aussi longtemps que lui, car ce qui marque un passage, c'est d'être en mesure de pouvoir laisser sa place à plus jeune que soi.

Merci de m'avoir lu.



Louis VADEBOIN  
Chef de Corps.

# LES AMIS DU VOYAGE

## LA ROCHELLE - L'ILE DE RÉ

25 - 26 ET 27 MAI 1996

**1er jour** : Départ des Filatures 5 heures 30 : 43 personnes participent à ce voyage de 3 jours. Direction VARENNES/ALLIER où nous prenons le petit déjeuner, MONTLUÇON capitale économique du Bourbonnais, GUÉRET, LA SOUTERRAINE, BELLAC et CONFOLENS pour notre déjeuner.

L'après-midi, continuation par LA ROCHEFOUCAULD dominée par un château dans le style des châteaux de la Loire, berceau d'une des plus célèbres lignées de France, ANGOULÊME avec sa ville haute bâtie sur un promontoire, COGNAC métropole de la plus célèbre eau de vie du monde (arrêt et dégustation).

En fin de journée nous rejoignons SAINTES où se tient chaque été un festival de musique, ROYAN et La Palmyre lieu de notre mini-séjour où un accueil chaleureux nous est réservé (Dîner - nuit).

**2ème jour** : Après une bonne nuit et un copieux petit déjeuner, nous prenons la direction de LA ROCHELLE où sous la conduite d'un guide local, nous visitons la ville. Il ne subsiste que quelques vestiges des remparts dus à VAUBAN, le port doit être dragué régulièrement pour éviter son ensablement. Il abrite une foule de bateaux de pêche et de plaisance. Le vieux port est un des plus impressionnants de France, avec ses deux tours de défense du XIVème siècle et la tour de la Lanterne qui servait de phare. L'hôtel de ville est une très belle construction de style renaissance. Déjeuner.

L'après-midi, excursion à l'Ile de Ré, qui a conservé ses marais salants et dont la nudité n'est occupée que par quelques vignobles et pinèdes. Retour à La Palmyre où nous est offert une dégustation de Pineau des Charentes ensuite dîner, soirée dansante, nuit.

**3ème jour** : Départ ce matin en direction du parc régional du marais Poitevin : des prés bordés de peupliers et de saules, d'innombrables bras d'eau sur lesquels glissent les barques noires des maraîchers... Une région de silence et de poésie, comme en dehors de la vie moderne.

Nous empruntons ces barques pour une visite plus détaillée de ce marais. Nous traversons la Sèvre Niortaise et rejoignons MAILLEZAIS.

Ensuite nous gagnons NIORT, l'autoroute effleurant LA CRECHE, SAINT MAIXENT où se trouve la célèbre école militaire de l'infanterie, poursuite vers CHAUVIGNY, SAINT SAVIN, LE BLANC avec ses maisons anciennes en bordure de la Creuse. Déjeuner.

L'après-midi, ARGENTON SUR CREUSE et ses vieux quartiers pittoresques au bord de l'eau, LA CHÂTRE, CHÂTEAUMEILLANT, l'autoroute contournant MONTLUÇON.

Un arrêt casse-croûte et nous rejoignons SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Le soleil une fois de plus n'était pas au rendez-vous, c'est dans l'esprit et le coeur de chacun qu'il se trouvait.

Après trois journées passées dans une joyeuse amitié nous nous quittons dans l'espoir de se retrouver tous ensemble l'année prochaine.

# SPORTS

L'homme doit bouger : son corps a été conçu pour soutenir au quotidien une activité physique importante. Mais, avec les progrès techniques, il est devenu sédentaire et a pris du poids.

La sédentarité est le fléau des temps moderne et doit être attaquée. Pour cela, rien de mieux que l'activité physique. L'exercice, et plus particulièrement le sport, est bon pour le coeur. La pratique sportive est facteur de santé, de bien-être, d'hygiène et vie, d'équilibre tant physique que psychique.

Pour ne pas courir de risque en prenant ou reprenant le sport il faut commencer par une visite médicale d'aptitude.

Si vous souhaitez acquérir ou retrouver souplesse et santé, conserver votre condition physique, venez nous rejoindre dans une ambiance agréable et sportive soit à la salle de musculation soit au cours de gymnastique.

## MUSCULATION

Le nombre des participants reste stable.

Nous vous informons que nous allons déménager en cette fin d'année 1996. En effet, l'école souhaitant se servir de la salle actuelle pour les cours de gymnastique scolaire, Monsieur le Maire va mettre à notre disposition le bâtiment des "Filatures" auparavant occupé par la broderie de DEVEAUX SA.

La musculation occupera le rez-de-chaussée et l'étage sera occupé par le Judo et la gymnastique féminine. Nous aurons donc plus de place et l'accès sera plus facile.

Nous vous invitons à venir nous rendre visite afin de vous familiariser avec ce sport.

Nous vous rappelons les prix pratiqués par le club : 50 francs pour un mois ou 300 francs pour l'année. Prix spécial annuel pour un couple : 400 francs.

Cet argent sert pour les assurances et le solde est investi dans l'achat de matériel.

## GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique féminine ont lieu le lundi de 20 heures à 21 heures aux "Filatures", dans la salle du judo.

Le coût est de 40 francs par mois.

Le travail de remise en forme et de maintien est réalisé avec beaucoup de sérieux et de dynamisme, tout en gardant le sourire et la bonne humeur.

# JUDO CLUB

Les cours de judo se déroulent aux "Filatures" le mercredi soir :

Pour les débutants de 16 heures 45 à 17 heures 45

Pour les confirmés de 17 heures 45 à 18 heures 45

Le coût est de 120 francs par trimestre. Les kimonos et ceintures sont fournis par le Club.

Malgré quelques abandons, l'effectif est toujours important car de nouveaux enfants se sont inscrits au début de cette nouvelle saison.



# GROUPE DE MARCHÉ

Nous effectuons chaque 3<sup>ème</sup> lundi du mois une randonnée pédestre d'environ 10 à 12 kilomètres.

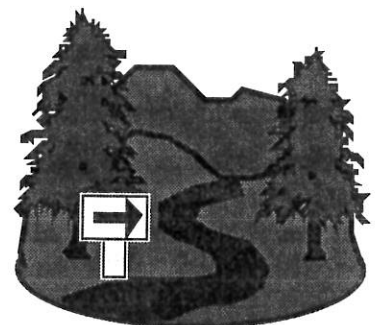
Cette année, nous avons marché successivement à SAINT-BONNET-LE-TRONCY, GRANDRIS, MEAUX-LA-MONTAGNE, LA CHAPELLE DE MARDORE, MARDORE, MARNAND... en essayant de découvrir de nouveaux parcours.

En mai, nous avons organisé une sortie à SAINT JEAN SAINT MAURICE (Loire), vieux village situé sur les gorges de la Loire. Temps idéal avec un nombre record de participants attirés, sans doute, par une halte "Restaurant".

Un pique-nique a eu lieu au plan d'eau de POULE-LES-ECHARMEAUX.

Ainsi, le groupe des marcheurs va son bonhomme de chemin....

Henri LACHAIZE.



# BOULES ST-VINCENT

## "LE BOURG"

Notre concours annuel a été une belle réussite. Le 64 doublettes a affiché complet (ce qui n'était pas le cas depuis de nombreuses années), grâce à Alain PLASSE, bien placé pour recruter la majorité des participants.

Le plateau, très étoffé, a réuni les meilleurs joueurs de la région et les nombreux spectateurs ont pu apprécier de très belles phases de jeu ; notamment dans les parties finales.

Nous avons reçu cette année, conjointement avec la section des "Filatures", le concours du "FANION", réunissant les sociétés du secteur "REINS et TRAMBOUZE". 240 joueurs ont participé à cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Notre sortie annuelle en Beaujolais s'est effectuée comme de coutume dans la bonne humeur avec la satisfaction de passer ensemble une journée agréable.

## "LES FILATURES"

Il faut bien reconnaître que c'est un sport qui persiste dans notre commune, grâce à nos champions qui donnent la dynamique et, que c'est une activité qui peut toucher tous les Saint Vincentais comme nos retraités tous les mercredis avec de plus en plus de féminines.

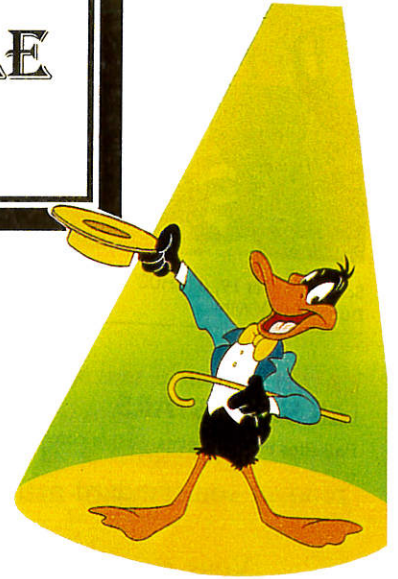
Avec plus de 30 jeux de boules, les sociétés de Boules de la Commune ont pu organiser le fanion du secteur "REINS et TRAMBOUZE" qui fut une réussite avec 240 joueurs et plus de 200 repas servis à la Salle Polyvalente et enfin la victoire des Saint Vincentais : Maurice FILLON - Jean CHABERT - Michel JONARD et Bruno RAQUIN.

En espérant que l'année 97 voit germer encore des graines de champions.

A bientôt sur les jeux.

# ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS

SAISON 95 - 96



- Petit gibier : Malgré une sérieuse diminution de la pression de chasse sur ces espèces : lièvre, lapin on assiste de saison en saison, à la régression de ce gibier, sans trouver une solution pour renverser la tendance.
- Grand gibier : Heureusement le chevreuil est toujours en progression avec vingt deux bêtes au plan de chasse ; toutes prélevées. On n'ose imaginer ce que serait la chasse sans la présence de cet animal !

Les sangliers qui n'ont causé que très peu de dégâts, nous ont permis d'en récolter six dont un très beau spécimen de cent dix kilos.

- Prédateurs : Très bon résultat puisque sept renards adultes ont été abattus, d'autre part le piégeage a permis de capturer de nombreux corbeaux et pies.

Sur le plan de la convivialité, les chasseurs offraient le dernier dimanche de février, aux propriétaires et exploitants agricoles leur traditionnel repas, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Ce jour-là, les chasseurs ont à coeur de bien satisfaire leurs invités.

Un peu plus tard, ce fut le repas entre chasseurs et leurs épouses. Et puis, notre présence à la foire avec notre succès habituel.

A signaler que trois sociétaires à savoir : Claude BILLET, Jean Paul DUDU, et André NONY ont reçu un diplôme d'honneur de notre fédération. Ils totalisent chacun plus de quarante permis et sont membres du bureau depuis de nombreuses années.

- Conclusion : Une saison qui n'a rien à envier aux précédentes et qui n'est pas uniquement axée sur la pratique de la chasse mais qui laisse une large place à la convivialité. Sur le plan général la chasse est souvent attaquée c'est donc à nous chasseurs de promouvoir et de défendre son image de marque.

Le Président,  
Jean DUDU

# INFORMATIONS DIVERSES

## DIRECTION CENTRALE DU SERVICE NATIONAL

Dans le nouveau contexte qui prévoit la fin du service national obligatoire pour les jeunes gens nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1979 et la montée en puissance d'une armée professionnelle pour 2002, il est apparu nécessaire à la Direction du service national de recentrer ses moyens d'information et de rénover son standard national.

Vous pourrez trouver les réponses aux questions que vous vous posez aussi bien sur le service national actuel que sur la réforme en cours.

Standard du Service National : 03.44.38.36.36

Une information permanente, un standard ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 18 heures et accessible par serveur vocal tous les jours 24 h/24.

## TRANSPORT A LA DEMANDE CIRCUIT SAINT VINCENT DE REINS - AMPLEPUIS

Communes desservies : SAINT-VINCENT-DE-REINS MEAUX-LA-MONTAGNE CUBLIZE  
AMPLEPUIS

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1996**, des transports collectifs sont mis en place sur l'ensemble du département.

Pour tous les déplacements de proximité, de loisirs, de travail, un service de transport à la demande est proposé. Les lignes de transport à la demande viennent en complément des lignes régulières. Rien n'est plus simple que la réservation d'un transport. Il suffit de composer le **numéro vert 08.00.03.80.09** (*appel gratuit*) et de préciser le trajet et l'horaire, **la demande doit être faite au plus tard la veille avant 15 heures.**

**Attention !** Même si une personne a déjà réservé le trajet que vous souhaitez vous-même emprunter, il est indispensable de téléphoner pour faire une réservation à votre nom.

Pour le canton d'Amplepuis, le réseau du transport public desservant le canton a été revu et aménagé en tenant compte des attentes des habitants concernés.

La desserte des communes assurée par la ligne LYON-AMPLEPUIS-RANCHAL est assurée en transport à la demande. L'itinéraire permet la desserte de MEAUX LA MONTAGNE non desservie actuellement.

Pour toute information complémentaire concernant les horaires de chaque circuit et le prix d'un trajet, appeler : "**Allô transports publics 69** " au **04.72.61.72.61**



Les tableaux ci-dessous précisent les horaires et les correspondances sur LYON proposée en semaine et les dimanches et Fêtes

### CIRCUIT SAINT VINCENT DE REINS -AMPLEPUIS

#### Aller

	SEMAINE DIMANCHE FETE	SEMAINE DIMANCHE FETE	SEMAINE	DIMANCHE FETE
SAINT VINCENT DE REINS	07:05	09:00	14:30	18:15
AMPLEPUIS	07:30	09:25	14:55	18:40
AMPLEPUIS	07:40	(09:46)		18:48
LYON	08:51	(10:59)		20:00

#### Retour

	DIMANCHE FETE	SEMAINE	SEMAINE	SEMAINE DIMANCHE FETE	SEMAINE DIMANCHE FETE
LYON	07:09			16:37	18:30
AMPLEPUIS	08:25			17:44	19:46
AMPLEPUIS	08:30	11:30	17:00	17:50	19:50
SAINT VINCENT DE REINS	08:55	11:55	17:25	18:15	20:15

### Communiqué de l'ordre des avocats de VILLEFRANCHE SUR SAONE Consultations gratuites - Année 1997

Un service de consultations gratuites est à la disposition des justiciables, à l'ordre des avocats, Palais de Justice, 1<sup>er</sup> étage, 350 boulevard Gambetta à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

La permanence a lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, à partir de 17 heures et sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à l'adresse sus-indiquée ou par téléphone au 04.74.65.05.95 et ce une semaine avant la consultation.

Seules les personnes dont les revenus sont inférieurs à 7.136 francs mensuels nets, majorés de 541 francs par personne à charge peuvent bénéficier de ces consultations.

Permanences les lundis :

13 janvier - 27 janvier - 10 février - 24 février - 10 mars - 24 mars - 14 avril - 28 avril - 12 mai - 26 mai - 9 juin - 23 juin - 21 juillet - 8 septembre - 22 septembre - 13 octobre - 27 octobre - 10 novembre - 24 novembre - 8 décembre - 22 décembre.

Une permanence de consultations gratuites est également à la disposition des justiciables au point service état : 15 rue Etienne dolet à TARARE téléphone : 04.74.05.22.02.

Ladite permanence a lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi matin de chaque mois, sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement auprès du point services état avant le jeudi.

## " L'AMITIÉ "

*Une amitié sincère, que l'on découvre à deux  
Comme un bouquet de roses, ou un coin de ciel bleu  
C'est un peu de bonheur, quand les jours sont moroses*

*Une envie de parler, une confiance éclosée  
On ne sait pas pourquoi, sans arrière-pensée  
Mais les peines et les joies sont alors partagées*

*C'est une main tendue, un sourire qu'on donne  
Une présence aussi, un coup de téléphone  
C'est un oui chaleureux, pour refuser l'indifférence  
Un cadeau que la vie, nous donne avec un peu de chance  
Et tous ces petits riens, cette complicité  
On est sûr soudain, que c'est ça l'Amitié*

## " SOUVENIR "

*Madame... Vous étiez mon amie  
Pourtant ce jour d'automne, où vous êtes partie  
Sans que je puisse vous dire "au revoir"  
Être encore auprès de vous, une dernière fois  
J'ai pleuré, pourtant dans mon chagrin je garde l'espoir  
Que nous nous reverrons un jour, quelque part, avec joie  
Quand ce sera mon tour, de faire le grand voyage  
Vous m'attendrez peut-être, sur un joli nuage  
Et nous nous pencherons pour regarder en bas  
Tous ceux que l'on aimaient, mais qui ne nous voient pas  
Et même si leurs yeux, sont souvent pleins de larmes  
Lorsqu'ils repenseront à tout cet "autrefois"  
Leur vie continuera, pour que brûle la flamme  
De notre souvenir, qui ne s'éteindra pas.*





St Vincent de Reins